



Dispositions d'exécution pour l'organisation des finales régionales et de la Journée de la jeunesse 2025, carabine et pistolet 10 m

Edition 2025

Doc. – N° 6.42.01 f

Se basant sur les directives pour l'organisation de la relève carabine et pistolet le secteur formation émet les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

I. But

Les meilleurs participants¹ des cours de la relève peuvent se mesurer mutuellement lors d'une finale Suisse. Afin de se qualifier pour la Journée de la jeunesse de Lucerne, trois finales régionales sont organisées auparavant (à l'exception du pistolet air à 5 coups).

II. Droit de participation

Ces compétitions sont exclusivement réservées aux enfants et adolescents de la formation des jeunes qui participent à une offre G+S annoncée. Les athlètes titulaires d'une Talent Card régionale ou nationale, ne sont pas admis à ces compétitions.

Article 1 – Catégories et positions

Lors des finales régionales il faut tirer dans la catégorie correspondante à l'âge atteint le jour de la finale de Lucerne, en fonction de l'année de naissance (article 2, par. 2 des Règles du participants [RTSp]).

Lors de la finale de Lucerne 2025 les catégories suivantes seront valables pour la carabine (C) et le pistolet (P) :

¹	C/P	Cat. U10Kids	8 - 9 ans,	assis ou debout, appui fixe
²	C/P	Cat. U13A	10 - 12 ans,	debout, appui fixe
³	C/P	Cat. U15B	10 - 14 ans,	debout, appui mobile
⁴	C/P	Cat. U15C	10 - 14 ans,	debout à bras franc
⁵	C/P	Cat. U17D	15 - 16 ans,	debout à bras franc
⁶	P	Cat. U17E	13 - 16 ans,	debout à bras franc

Article 2 – Finales régionales

Les trois finales régionales sont exécutées de façon décentralisée dans les régions Ouest, Centre et Est, par les organisations mandatées par la FST. Ont le droit d'y participer tous ceux qui ont suivi un cours de la relève conformément au règlement et qui ont tiré les trois tests. (Nombre de tirs jusqu'à U15 = 20coups / U17 = 40 coups / U17E = 30coups par Tests).

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les filles sont bien évidemment aussi concernées

Pour les finales régionales, il est prévu le nombre minimal de participants suivant:

- | | | | |
|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|
| 1 | Catégorie carabine: | C U10 Kids | 12 participants |
| 2 | Catégorie pistolet: | P U10 Kids | 12 participants |
| 3 | Catégorie carabine: | C U13A et C U15B | 18 participants par catégorie |
| 4 | Catégorie pistolet: | P U13A et P U15B | 18 participants par catégorie |
| 5 | Catégorie carabine: | C U15C et C U17D | 36 participants par catégorie |
| 6 | Catégorie pistolet: | P U15C | 18 participants |
| 7 | Catégorie pistolet: | P U17D | 36 participants |
| 8 | Les participants de la catégorie P U17E (pistolet air à 5 coups) se qualifient directement pour la finale nationale (journée de la jeunesse) et ne prennent pas part aux finales régionales. | | |

Article 3 – Journée de la jeunesse

La Journée de la jeunesse FST est exécutée de façon centralisée par une organisation mandatée par la FST. Sont qualifiés pour cette Journée :

- 1 dans les catégories carabine et pistolet U10Kids, les **3** meilleurs participants par région plus les **3** meilleurs tireurs du classement de toutes les régions ;
- 2 dans les catégories carabine et pistolet U13A et U15B, les **4** meilleurs participants par région plus les **6** meilleurs tireurs du classement de toutes les régions ;
- 3 dans la catégorie carabine U15C, les **8** meilleurs participants par région plus les **12** meilleurs tireurs du classement de toutes les régions ;
- 4 dans la catégorie pistolet U15C, les **4** meilleurs participants par région plus les **6** meilleurs tireurs du classement de toutes les régions ;
- 5 dans les catégories carabine et pistolet U17D, les **8** meilleurs participants par région plus les **12** meilleurs tireurs du classement de toutes les régions ; et
- 6 dans la catégorie pistolet air à 5 coups U17E, les **18** meilleurs participants qui se sont qualifiés sur la base des résultats des tests tirés dans le cadre de cours de formation des jeunes.

III. Dates des finales régionales et de la Journée jeunesse

Article 4 – Finales régionales (régions selon annexe)

- 1 Les dates et lieu sont mentionné dans les dispositions d'admission au concours

IV. Circonscriptions des finales régionales (SCT/SF)

Pour les finales régionales, les régions suivantes ont été déterminées par le secteur formation FST:

Région Ouest	SCT	BS / BL / BE / SO / JU / NE / VD / FR / GE / VS
	SF	SVBB / SFTS / SVTS

Région Centre	SCT	AG / ZG / LU / OW / NW / UR / TI / ZH
		canton Schwyz sud:

	SF	districts: Schwyz, Gersau, et Küssnacht ZSV
Région Est	SCT	SH / TG / SG / AI / AR / GL / GR canton Schwyz nord: districts: Einsiedeln, Höfe et March
	SF	OSPSV / SSVL

La répartition des régions est représentée graphiquement dans l'annexe 1

V. Programme du concours

Article 5 – Concours de tir carabine et pistolet lors des finales régionales et de la journée de la jeunesse

Le temps accordé pour le tir est fixé comme suit:

- ¹ Cat. U10Kids, U13A, U15B et U15C
Installation au poste de tir: 5 minutes; temps de préparation et coups d'essai: 10 minutes; concours de 20 coups en 25 minutes (visuel à 10 points - pas d'évaluation au dixième pour la carabine);
- ² Cat. U17D
Installation au poste de tir 5 minutes; temps de préparation et coups d'essai 10 minutes; concours de 40 coups en 50 minutes (visuel à 10 points - évaluation au dixième seulement pour la carabine); et
- ³ Pistolet Cat. U17E
Installation au poste de tir 5 minutes; 1 série d'essai à 5 coups en 10 secondes; 6 séries de concours en 10 secondes chacune.

En cas d'égalité lors du programme de qualification, le classement sera effectué conformément aux règles ISSF.

Lors du tir sans évaluation décimale:

- ¹ le nombre le plus élevé de mouches;
- ² les passes les plus élevées dans l'ordre inverse du tir (dernière, avant-dernière, et ainsi de suite);
- ³ la comparaison directe des mouches dans l'ordre inverse du tir (dernier coup, avant-dernier coup, et ainsi de suite).

Lors du tir avec évaluation décimale:

- ¹ les passes les plus élevées dans l'ordre inverse du tir (dernière, avant-dernière, et ainsi de suite);
- ² la comparaison directe des mouches dans l'ordre inverse du tir (dernier coup, avant-dernier coup, et ainsi de suite).

Les 8 meilleurs des catégories carabine U15C et U17D ainsi que de la catégorie Pistolet U17D participeront en outre à une finale ISSF, selon les anciennes règles (jusqu'en 2018).

Article 6 – Compétition polysportive lors des finales régionales et de la Journée de la jeunesse

Dans les catégories U10Kids, U13A, U15B et U15C un parcours polysportif sera exécuté. Il contient une partie conditionnelle (force, endurance) ainsi qu'une partie coordinative (balance, tir au but).

Pour le classement final, il sera tenu compte du parcours et du résultat du tir comme suit :

¹	Catégories Kids C+P: C U10Kids + P U10Kids	1/2 parcours + 1/2 tir
²	Catégories carabine : C U13A + C U15B	1/3 parcours + 2/3 tir
³	Catégories pistolet P U13A + P U15B	1/3 parcours + 2/3 tir
⁴	Catégorie carabine : C U15C	1/4 parcours + 3/4 tir
⁵	Catégorie pistolet : P U15C	1/4 parcours + 3/4 tir

En cas d'égalité, c'est le meilleur résultat du tir qui sélectionne.

Les épreuves polysportives étant effectuées partout dans une halle de gymnastique, des vêtements et chaussures de sport indoor sont obligatoires.

VI. Aides de tir

La FST met à disposition les aides de tir incl. potence et crochet d'appui nécessaires lors des finales régionales et de la Journée de la jeunesse. Seule l'utilisation des aides de tir mises à disposition être autorisée. Les dispositifs de suspension et crochets privés dont les dimensions répondent aux exigences de la FST sont toutefois admis. En cas de doute, le jury du stand décidera à ce sujet.

L'utilisation des aides de tir et des coussins d'appui sont réglés dans les dispositions d'exécution Doc.-N° 6.54.01. Le contrepoids doit être adapté au niveau de formation du tireur.

Les contrepoids (bouteilles PET) sont à apporter par les tireurs eux-mêmes.

VII. Contrôle des carabines et pistolets ainsi que des habits

Aux Regiofinals, tous les équipements sportifs peuvent être contrôlés de manière aléatoire par le jury, conformément à ISSF sur la ligne. **On prend soin d'utiliser la sécurité ISSF (cordon).**

Lors de la Finale suisse de la jeunesse tous les équipements sportifs sont soumis à des contrôle à leurs dimensions, de résistance à la détente (pistolet 10 m) et de poids. Encore une fois, **la sécurité ISSF (cordon) est obligatoire.**

VIII. Proclamation des résultats

Selon le programme de la journée.

IX. Saisie des résultats / Classement / Convocation

Article 7 – Résultats de qualification pour les finales régionales

Les résultats des trois tirs test (voir article 2) doivent être communiqués par les moniteurs des cours des jeunes sur la plateforme online www.score.swissshooting.ch. Ces résultats doivent parvenir au Secrétariat au plus tard 3 semaines avant la compétition (La date selon le descriptif de la compétition). La dernière version des directives pour la saisie des résultats se trouve sur le site de la FST. <https://www.swissshooting.ch/fr/wettkaempfe/regio-final-und-jugendtage>.

Article 8 – Convocation pour les finales régionales

Le classement des tirs test et la convocation des tireurs qualifiés pour les finales régionales, y compris les remplaçants, seront publiés sur le site internet de la FST, secteur formation, au plus tard deux semaines avant la compétition.

La publication sur le site internet fait foi de convocation pour les finales régionales. Aucune invitation écrite ne sera envoyée.

Afin de pouvoir convoquer les remplaçants à temps, les tireurs qui ne peuvent pas participer à la finale régionale sont priés de faire part de leur renonciation au Secrétariat Formation (regiofinal@swissshooting.ch) jusqu'à une semaine avant la compétition (Date selon les dispositions).

Les listes des participants à la finale régionale seront publiées environ une semaine avant la compétition.

Article 9 – Classements des finales régionales et convocation à la Journée de la jeunesse

Les classements des finales régionales et la convocation des tireurs qualifiés pour la Finale nationale, y compris les remplaçants, seront publiés par le Secrétariat Formation de la FST, au plus tard une semaine après la compétition. La publication sur le site internet fait foi de convocation pour la Finale nationale. Aucune invitation écrite ne sera envoyée.

Afin de pouvoir convoquer les remplaçants à temps, les tireurs qui ne peuvent pas participer à la Finale nationale sont priés de faire part de leur renonciation au Secrétariat Formation (rregiofinal@swissshooting.ch) jusqu'à une semaine avant la compétition au plus tard.

Les listes des participants à la Finale nationale seront publiées au plus une semaine avant la compétition.

X. Finances et distinctions

Les frais des finales régionales et de la Journée de la jeunesse sont pris en charge par la FST.

Aux finales régionales, les trois premiers du classement de chaque catégorie reçoivent un présent et un cadeau souvenir est remis à tous les participants.

Tous les participants à la Finale nationale reçoivent un présent; les rangs 1 à 3 de chaque catégorie reçoivent une médaille et les rangs 4 à 8 un diplôme FST.

XI. Divers

Les participants doivent utiliser les vestiaires pour se changer, ou dans les pièces réservées à cet effet par l'organisation

XII. Dispositions finales

Les présentes dispositions d'exécution

- remplacent toutes les dispositions contraires, notamment celles relatives à l'exécution des finales des cours de la relève;
- ont été approuvées par le secteur formation FST le 12 Novembre 2024;

- entrent immédiatement en vigueur.

FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR
Secteur Formation FST